

Conseiller aux ventes résidentielles

Département : Ventes secteur résidentiel

Titre du supérieur : Directeur des ventes résidentielles

Sommaire du poste

Le conseiller technique s'occupe principalement de la vente d'unité murale de climatisation dans le domaine résidentiel et commercial. De plus, il coordonne l'installation de l'équipement auprès des frigoristes, tout en s'assurant de la satisfaction du client.

Principales tâches & responsabilités

1. Répondre aux appels et aux diverses questions adressées par les clients
2. Prendre rendez-vous avec le client
3. Rencontrer le client à son domicile et évaluer les possibilités d'installer une unité murale et/ou un ajout au système existant, selon la demande et les besoins du client.
4. Inspecter la structure du bâtiment et prendre des photos afin de documenter le dossier pour préparer l'installation
5. Rédiger et présenter au client la proposition finale ainsi que les photos expliquant l'endroit de l'installation
6. Rencontrer, avant l'installation, les frigoristes afin de préciser les détails concernant l'installation
7. Effectuer un suivi auprès des frigoristes pendant et à la fin des travaux
8. Effectuer un suivi auprès du client afin de connaître son niveau de satisfaction à la suite de l'installation
9. Retourner chez le client ayant exprimé une problématique et essayer de la résoudre sur place ou demander l'aide d'un frigoriste
10. Représenter leprohon lors d'événements et d'expositions commerciales

Profils recherché

Savoir

- Diplôme d'études professionnelles de longue durée (DEP)
- Un minimum de 3 à 5 années d'expérience en vente ou service à la clientèle
- Maîtrise de MS Outlook
- Niveau avancé en français et en anglais (parlé et écrit)
- Connaissance du milieu de la construction
- Carte de santé et de sécurité sur un chantier de construction
- Notion d'électricité
- Code du bâtiment

Savoir-faire

- Gestion du temps
- Technique en vente
- Développement des affaires
- Lecture des besoins du client
- Bonne capacité à communiquer avec ses collègues, ses clients et ses fournisseurs

Condition de travail

- 40 heures par semaine
- 75% du temps est consacré aux déplacements
- Disponible pour les imprévus et les heures supplémentaires